

Réunion plénière du mercredi 13 septembre 2017***Membres présents :***

Jan Verhoeve, président, Michel Colinet, Dominique Darte, Catherine Dendauw, Guy Girouille, Lodewijk Goubert, Thierry Lhoest, Laurence Pinte, Maria Ploumen, Bergie Van den Bossche, José Vilain, Kristof Willekens

Membres représentés par procuration :

Michel De Wolf, Henri Olivier, Daisy Vervenne

Sur la base des orientations et des notes de discussion rédigées à cet effet, la Commission a traité les sujets suivants :

- Opérations de contrôle commun (*common control transactions*)
- Mentions à reprendre dans les comptes annuels en cas de responsabilité illimitée et solidaire de la société
- Affacturage inversé
- Traitement comptable des déductions pour revenus d'innovation
- Début de l'exercice comptable avec effet rétroactif
- Traitement comptable de la taxe Busquin
- Prise en résultat de royalties perçues
- Traitement comptable à adopter par les succursales belges de sociétés étrangères
- Mentions à reprendre dans les comptes annuels lorsqu'une société devient unipersonnelle
- Contenu du compte 130 Réserve légale
- Vente de biens immeubles sur plan